



COMMISSION EUROPÉENNE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE

La Directrice générale

Bruxelles,  
MARE/D3/MMM

Chère Madame Bermudez,

Nous vous remercions pour vos avis et recommandations concernant le Plan d'action pour le milieu marin et nous vous prions d'accepter nos excuses pour ce délai de réponse.

Comme vous le soulignez dans votre lettre, le Plan d'Action n'est pas une proposition législative et n'a donc pas fait l'objet d'une analyse d'impact. Il s'agit plutôt d'une demande politique adressée aux États membres les invitant à faire preuve d'une plus grande ambition pour respecter les engagements pris dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité et du cadre mondial de la biodiversité à l'horizon 2030.

Dans votre lettre, vous faites part de vos préoccupations quant à l'impact que pourraient avoir certaines actions recommandées sur le marché européen.

Ce point, ainsi que la dépendance alimentaire de l'Union européenne à l'égard des importations, ont été l'un des moteurs qui ont inspiré les actions proposées. Nous avons besoin d'un secteur de la pêche résilient et solide, capable d'assurer son activité pour les générations à venir. Cet objectif ne peut être atteint qu'en apportant les changements nécessaires au respect des écosystèmes marins afin d'obtenir des rendements optimaux à moyen et à long terme.

Vous mentionnez les actions proposées pour minimiser l'impact sur les fonds marins ou sur les espèces sensibles. Ces mesures sont essentielles pour protéger les habitats et les espèces uniques qui font partie des mers européennes. En outre, il a été prouvé que le maintien et la protection de la biodiversité constituent un pilier essentiel de la sécurité alimentaire.

Mme Yobana Bermudez  
Présidente  
Market Advisory Council  
yobana.bermudez@conxemar.com  
Regus EU Commission  
6 Rond-Point Robert Schuman  
1040 Bruxelles  
BELGIQUE

Outre ces actions, le plan d'action pour le milieu marin va plus loin et propose des mesures visant à améliorer les modes de pêche actuels. Cela permettrait d'atteindre un rendement optimal pour les espèces commerciales, qui sont importantes pour les marchés européens et les habitudes alimentaires.

Le Plan d'Action confie intentionnellement sa mise en œuvre aux États membres, comme le prévoit la PCP, car ce sont eux qui sont le mieux à même de prendre en compte les spécificités régionales et locales. Chaque proposition sera accompagnée des informations nécessaires pour la justifier et présentera tous les éléments pertinents à prendre en compte avant son adoption.

Le processus n'est pas facile et ne se fera pas du jour au lendemain. C'est pourquoi nous devons tous nous engager à aider le secteur européen de la pêche dans cette transition. À cet égard, je profite de cette occasion pour rappeler qu'en avril dernier, nous avons organisé un atelier sur le financement de la mise en œuvre du Plan d'Action. Je prends note de votre proposition d'organiser un atelier consacré à l'analyse d'impact sur le marché, que j'accueille très favorablement en tant que suivi et complément du travail des États membres dans la préparation des feuilles de route.

En ce qui concerne vos recommandations sur l'élaboration des feuilles de route des États membres, je suis d'accord pour dire qu'elles devraient être parfaitement cohérentes avec l'acquis en matière de pêche et d'environnement, et la Commission est en contact avec les États membres pour les encourager à soumettre et à publier leurs feuilles de route et à être aussi concrets que possible dans ce domaine. Je suis convaincue que votre engagement et votre participation à ce processus permettront de soutenir au mieux les États membres. Je vous invite à renforcer le dialogue avec les autorités nationales et le secteur de la pêche.

Je me réjouis de la poursuite de notre coopération fructueuse. Si vous avez d'autres questions concernant cette réponse, veuillez contacter Mme Julia Rubeck, notre coordinatrice des Conseils Consultatifs, via la boîte aux lettres fonctionnelle [MARE-AC@ec.europa.eu](mailto:MARE-AC@ec.europa.eu).

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées,

Charlina VITCHEVA

c.c.: Pedro Reis Santos [secretary@marketac.eu](mailto:secretary@marketac.eu)